

Pour: Les membres de Patinage de vitesse Canada

Du: Comité de haute performance – Longue piste

## Avis

### **OBJET: Éclaircissement pour le Bulletin 188 de HP et Modification au Bulletin 186 de HP – 23 janvier 2019**

Ce qui suit est pour fournir un éclaircissement à la Section 6 – Liste de classement canadien 2018-2019 du Bulletin 188 de HP concernant la redistribution des points de classement de la Coupe Canada. C'est aussi pour mieux décrire une modification à la Section 2.4 – Jumelages et tirages de la Coupe Canada 3 du Bulletin 186 de HP.

#### **Éclaircissement pour le Bulletin 188 de HP**

Les athlètes qui ont obtenu un brevet international senior (parmi les 8 premiers et dans la première ½ du peloton dans une épreuve olympique aux championnats du monde des distances individuelles 2019) seront retirés des points de classement de la Coupe Canada pour les épreuves dans lesquelles le(s) athlète(s) respectif(s) ont participé. En conséquence, les points de classement de la Coupe Canada pour ces épreuves de la Coupe Canada seront redistribués entre les athlètes restants.

Par exemple, l'athlète A gagne le 1500m dans la Coupe Canada 1 et la Coupe Canada 2 (obtenant 100 points pour chacune), et se classe parmi les 8 premiers aux championnats du monde des distances individuelles. L'athlète A sera retiré du 1500m des résultats de la Coupe Canada 1 et de la Coupe Canada 2 et ensuite les points de classement seront redistribués. Donc l'athlète qui a terminé 2e dans le 1500m dans la Coupe Canada 1 et l'athlète qui a terminé 2e dans le 1500m dans la Coupe Canada 2 recevraient chacun 100 points respectivement.

#### **Modification au Bulletin 186 de HP**

La modification suivante s'applique à la Section 2.4 du Bulletin 186 de HP concernant les jumelages et les tirages de la Coupe Canada 3. Cette modification remplace la version précédente du Bulletin 186 affichée le 14 décembre 2018 pour les sections suivante.

#### Résumé de la modification

- Modification aux jumelages et tirages du groupe 4 pour refléter la bonne année pour laquelle prendre en considération les meilleurs temps de qualification de la saison d'un athlète, qui est la saison 2018-2019.
- Les modifications à la Section 2.4.5 s'appliquent aux groupes 1 à 3 – Chaque groupe se composera des 4 meilleurs patineurs ayant le temps le plus rapide réussi lors de la saison 2018-2019 qui sont dans la liste de classement canadien 2018-2019 et présents à la Coupe Canada 3.
- Modification au départ de masse pour la Coupe Canada 3 – Tout patineur ayant un temps de qualification senior de la Coupe Canada avant la date limite des inscriptions pour la Coupe Canada 3 peut participer au départ de masse senior et il/elle sera de plus classé(e) par son temps du 1500m.

Modification à la Section 2.4 (les changements sont identifiés en **ROUGE**):

#### 2.4.5 Jumelages et tirages

Tous les concurrents seront classés selon leur meilleur temps de qualification de la saison **2018-2019 qui a été réussi avant la date limite des inscriptions de la compétition du 17 janvier 2019.**

#### Groupe 1-3

Groupe 1 – Les 4 meilleurs patineurs **ayant le temps le plus rapide réussi lors de la saison 2018-2019 qui sont dans la liste de classement canadien 2018-2019 et présents**

Groupe 2 - Les 4 meilleurs patineurs **ayant le temps le plus rapide réussi lors de la saison 2018-2019 qui sont dans la liste de classement canadien 2018-2019 et présents**

Groupe 3 - Les 4 meilleurs patineurs **ayant le temps le plus rapide réussi lors de la saison 2018-2019 qui sont dans la liste de classement canadien 2018-2019 et présents**

**L'ordre de départ des duos sera l'inverse de l'ordre de classement des concurrents comme suit:**

**Groupe 3 duo 2 – les patineurs ayant les 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> temps les plus rapides**

**Groupe 3 duo 1 – les patineurs ayant les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> temps les plus rapides**

**Groupe 2 duo 2 – les patineurs ayant les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> temps les plus rapides**

**Groupe 2 duo 1 – les patineurs ayant les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> temps les plus rapides**

**Groupe 1 duo 2 – les patineurs ayant les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> temps les plus rapides**

**Groupe 1 duo 1 – les patineurs ayant les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> temps les plus rapides**

Groupe 4 – Tous les patineurs restants seront classés et ensuite jumelés en utilisant leur meilleur temps réussi lors de la saison 2018-2019.

Les concurrents du groupe 4 seront classés selon le temps le plus rapide réussi lors de la saison 2018-2019. L'ordre de départ des duos sera dans l'ordre de classement des concurrents, pour que les concurrents ayant les temps de qualification les plus rapides partent dans le premier duo, et ainsi de suite.

#### 2.4.4 Départ de masse

Les courses seniors et juniors de départ de masse peuvent être organisées selon le Règlement technique 253 de l'ISU et la Communication spéciale 2195 de l'ISU ou d'autres documents émis par le comité technique de patinage de vitesse de l'ISU. Les mesures de sécurité sont spécifiées dans la Communication No 2195 de l'ISU. Les courses de départ de masse pour les seniors seront de 16 tours et les courses de départ de masse pour les juniors seront de 10 tours.

Tous les concurrents pour le départ de masse seront classés selon leur temps de qualification du 1500m. Les temps de qualification sont ceux réussis avant la date limite des inscriptions.

Les patineurs juniors peuvent s'inscrire aux courses seniors de départ de masse s'ils ont réussi le critère de temps senior au 1500m tel qu'indiqué dans l'ANNEXE C – Temps de qualification de la Coupe Canada avant la date limite des inscriptions pour la compétition du 17 janvier 2019:

- Hommes 2,01,20 (intérieur) 2,13,40 (extérieur)
- Femmes 2,15,30 (intérieur) 2,28,70 (extérieur)

Bien à vous,



Shawn Holman  
Directeur du sport  
Provisoire, Directeur de la haute performance longue piste